

L'UEE...qu'est-ce que c'est?

l'Union des Espions
Extraordinaires

l'Union des
Extraterrestres Épatants

l'Union des Explorateurs
qui s'Entraident

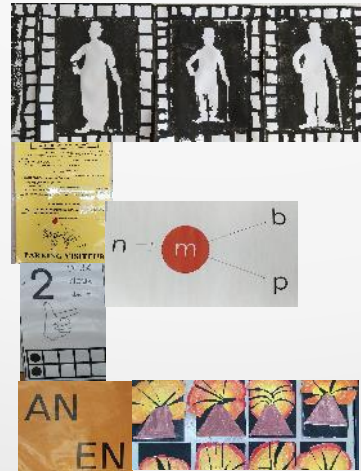
l'Union des Experts
Efficaces

l'Union des
Équipiers Énergés

l'Union des Esprits
Ensorcelés

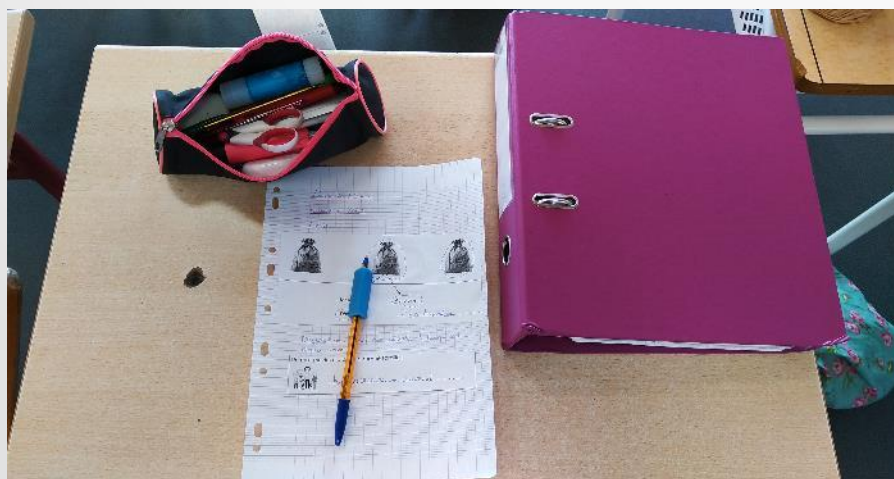
l'Union
des
Élèves
Épuisés

l'Union des
Entraîneurs
Excellents



C'était une blague !!

- Une UEE c'est une Unité d'Enseignement Externalisée : en fait, c'est une classe dans un collège, composée d'élèves en situation de handicap, accompagnés par le DAME Val de Cher (Dispositif d'Accompagnement Médico Éducatif).
- Elle est née en Septembre 2018.
- Elle a une capacité d'accueil de 2 groupes de 7 élèves, qui bénéficient de 6 à 12h de classe chaque semaine.



Et, comment cela fonctionne ?

- Tu as accès à tout ce que propose le collège : salles informatiques, espaces sportifs, Centre de Documentation et d'Information, etc.
- Tu participes aux évènements proposés comme le CROSS, par exemple.
- Tu peux t'inscrire dans des clubs proposés pendant les temps de pause : musique, théâtre, arts.
- Tu as les mêmes droits et devoirs que tout autre collégien. Par conséquent, tu peux te présenter au CVC (Conseil de Vie Collégienne), et/ou être délégué de ta classe, etc.

Et si j'ai peur ou que je ne sais pas comment gérer ?

- Pas d'inquiétude, le professeur des écoles s'adapte à tes capacités et compétences.
- En plus, un éducateur est toujours là, si tu as besoin de souffler un peu ou parler, tout simplement. C'est aussi lui qui t'accompagne dans d'autres classes, si tu participes à des inclusions.



Ton projet de scolarisation

- L'équipe de Suivi de Scolarité (ESS) se réunit une fois par an. Elle veille à la mise en œuvre de ton projet de scolarisation, évalue et définit les objectifs à venir.
- Ce travail se fait en concertation avec tous les professionnels qui t'accompagnent, ainsi qu'avec ta famille.



A quoi ça sert ?

- Tu vas progresser scolairement.
- Ton comportement changera : tu gèreras mieux tes émotions, auras une meilleure confiance en soi.
- Tu seras fier tout comme tes parents seront fiers de toi.



Et après... !?!

- Après l'UEE, il existe diverses possibilités :
- Une orientation en ULIS lycée :
 - ULIS pro : Tu sais ce que tu veux faire. Tu seras formé directement au métier souhaité avec des modalités pédagogiques définies et adaptées.
 - ULIS prépa métier : Tu es indécis sur tes choix professionnels. Tu pourras alors explorer différents corps de métier qui t'intéressent, pendant un an, afin de déterminer vers quelle ULIS pro tu te dirigeras par la suite.
- Un maintien d'accompagnement avec le DAME Val de Cher :
- Selon ton projet, un accompagnement pédagogique, éducatif, thérapeutique et pré professionnel (ateliers, stages) te sera proposé.